

TREFFENDEL VOLLEY BALL

SAISON 2015-2016

Merci de compléter et de donner tous les documents en même temps, dans une enveloppe si possible, lors des premiers entraînements de la saison. Merci de votre compréhension.



• IDENTITE DU JOUEUR :

NOM _____ PRENOM _____

Adresse : _____

Né(e) le : _____

N° téléphone _____ N° Portable (si possible) : _____

Adresse mail (si possible) :

• AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs):

Je, soussignée (*nom et prénom des parents*)

Autorise mon enfant à participer aux séances d'entraînements de Volley Ball, à la salle de sports de Treffendel

- enfant né en 2007 ou 2008 : Le Jeudi de 16 h 45 à 18 h 00
- enfant né en 2005 ou 2006 : Le Vendredi de 16 h 45 à 18 h 00
- enfant né en 2004 ou 2003 : Le Vendredi de 18 h 00 à 19 h 30
- filles nées en 2001 ou 2002 : le Mardi de 19 h 00 à 20 h 30 à Plélan
- filles nées en 1998, 1999 ou 2000 : Le mercredi de 17 h 30 à 19 h 00
 - filles née avant 1997 : le mercredi de 20 h à 22 h
 - Le Vendredi de 19 h 30 à 21 h 30

Pour les enfants non licenciés :

Je reconnaiss étre informé que mon enfant n'est pas assuré par le club. En cas de problèmes, c'est donc l'assurance personnelle de l'enfant (ou de ses parents) qui entrera en ligne de compte.

Pour tous les enfants :

Les enfants ne sont pas sous la responsabilité de l'encadrant en dehors des heures d'entraînement.

Fait à TREFFENDEL, le

(signature)

- **ASSURANCES**

Je reconnaiss être informé que, si moi-même ou mon enfant n'est pas licencié, moi-même ou mon enfant n'est pas assuré par le club.

Je reconnaiss être informé que la ligue régionale propose une assurance en plus des licences.

Rayer la mention inutile

- Je désire souscrire une assurance avec la FFVB
- Je ne souhaite pas souscrire d'assurance avec la FFVB, c'est donc l'assurance du joueur ou celle de ses parents qui entrera en ligne de compte, en cas de problèmes.

Signature Précédée de la mention « lu et approuvé »

- **PIECES A JOINDRE**

- Mon enfant ne fait que les entraînements, je joins un chèque de 43 € libellé à l'ordre de Treffendel Volley Ball.
- Mon enfant participe aux matchs, je joins un chèque libellé à l'ordre de Treffendel Volley Ball. + une photo d'identité
 - il est né en 1998 ou avant, je joins un chèque de 78 €
 - il est né après 1997, je joins un chèque de 68 €
- Si mon enfant est né en 1996, 1997, 1998 ou 1999, vous pouvez bénéficier du chèque sport du Conseil Régional de Bretagne (les infos sont sur jeunes.bretagne.fr)
- Si mon enfant a entre 10 et 18 ans et si j'ai le droit à l'allocation rentrée scolaire, je peux bénéficier de l'opération Coupons sport. Je joins dans ce cas 2 chèques : 1 de 48 ou de 58 euros (cf. âge) + 1 de 20 euros. Lorsque vous fournirez votre coupon-sport, le club vous redonnera votre chèque de 20 euros). Voir les modalités avec Chantal LE ROSSIGNOL (02-99-61-06-59)
- Un certificat médical : formulaire sur la demande de licence ou certificat médical (formulaire sur www.treffendel.fr/tvb)